

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **54 (1918)**

Heft 19

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

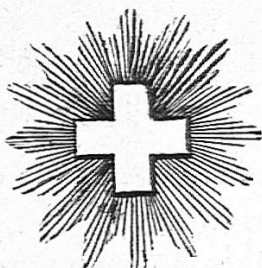
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LIV^{me} ANNÉE

N^o 19
Série A



LAUSANNE

11 mai 1918

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Le dessin au service de l'éducation. — Instituteurs et « traitements fixes ». — Rien de nouveau sous le soleil : La théorie de l'aperception au 18^e siècle. Réflexions sur deux abus dans les Collèges. Ce que disait l'abbé Fleury, en 1686, des études qui conviennent aux femmes. — Pensées. — Faits et opinions : Les « primaires » et leurs travers. Public et instituteurs. — Education américaine. — Bibliographie. — Avis au corps enseignant primaire du canton de Vaud.*

LE DESSIN AU SERVICE DE L'ÉDUCATION ¹

Ce serait se méprendre grossièrement que de chercher dans l'ouvrage de M^{me} Artus une technique nouvelle de l'enseignement du dessin. Dans son *Avant-propos* elle avertit que sa méthode d'enseignement aspire à n'en être pas une. Elle n'a donc pas voulu écrire un traité pratique, ni même un guide pour les maîtres ; ce livre est bien plutôt un exposé psycho-pédagogique de l'activité graphique et constructive de l'enfant. A ce titre, l'ouvrage est des plus suggestifs et se lit avec un intérêt qui va croissant jusqu'à la fin.

D'après M^{me} Artus, le dessin est non pas un but, mais un moyen donné à l'enfant de révéler son âme, de manifester ses sentiments ou de matérialiser sa pensée. Il devient, par conséquent, un mode spécial d'expression, un langage concrétisé, plus vrai, plus simple que le langage parlé. Il est ainsi rendu accessible à tous, puisque tout enfant est capable de tracer des lignes et des figures, tout aussi bien que des lettres et des mots. Si l'idée n'est pas neuve, le

¹ M^{me} L. Artus-Perrelet. *Le dessin au service de l'éducation*. Préface de Pierre Bovet. Illustré de 28 fig. dans le texte. — Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, éditeurs. Ce volume fait partie de la Collection d'actualités pédagogiques publiée sous les auspices de l'Institut J.-J. Rousseau.

mode de réalisation l'est davantage ; en ceci, l'œuvre est très personnelle et absolument originale.

On est frappé de la place énorme que M^{me} Artus accorde au mouvement, au langage, à l'interprétation dans la leçon de dessin proprement dit. L'élève ne reste pas silencieux durant son travail : il exprime à voix haute ce qu'il pense, ce qu'il fait, ce que *disent* les traits, les lignes, les figures qu'il trace. « Nous voulons poser des bases, dit M^{me} Artus, et ces bases nous nous efforçons de les présenter sous tant d'aspects à l'enfant qu'elles le pénètrent et qu'elles fassent, pour ainsi dire, partie de son organisme. Alors, chaque fois qu'une notion nouvelle se présentera à lui, elle le trouvera prêt : il n'y aura aucune hésitation. Ces principes fondamentaux qu'il se sera entièrement assimilés se mettront en œuvre chez lui d'une façon presque réflexe et permettront que toute chose apprise rende son maximum de puissance évolutive. On remarquera combien j'ai cherché à multiplier les moyens d'assimilation d'une seule vérité capitale. Nous nous appuyons d'abord sur la synesthésie, confiant à tous les sens réunis la tâche de fournir au cerveau le plus de renseignements possibles sur la notion dont il s'agit de s'imprégner. Puis c'est le mouvement, l'attitude, le sentiment après la sensation qui la feront entrer plus profondément dans l'organisme. La réflexion, enfin, complétera le processus. »

Veut-on se faire une idée approchée de la physionomie d'une leçon de dessin comme l'entend M^{me} Artus, ce passage tiré d'un des premiers chapitres sera peut-être suffisamment explicite :

Lignes mères : la droite et la courbe.

« Nous avons appris à faire deux sortes de lignes, toutes deux construites de la même façon avec des points. Malgré cela elles sont très différentes l'une de l'autre, il est impossible de les confondre. (Le maître les trace au tableau et les nomme.) Voici la droite et voici la courbe. Montrez-moi tous par un mouvement ce que c'est qu'une droite et qu'une courbe.

» Vous voyez qu'elles sont bien simples, ces deux lignes. Et vous avez vu aussi ce qu'il y a de choses dans le monde : les montagnes, les arbres, les villes, les animaux, les nuages. Eh bien ! avec ces deux lignes vous pouvez représenter tout ce qu'on voit

au monde et beaucoup de choses aussi qu'on ne voit pas. Et pour se souvenir qu'elles ont une si grande importance, on les a appelées lignes mères. Et maintenant voici sur le tableau noir un point qui représente une maison, la maison de Paul. Pour aller à l'école il suit une route toute droite (le maître trace une droite qu'il arrête au second point : l'école). Mais un jour en revenant de sa classe, Paul aperçoit sur la route un gros chien qui l'effraye. Que va-t-il faire pour l'éviter, s'il veut absolument rentrer chez lui ? — Il fera un détour : Voici le détour que fait Paul. (Le maître décrit une courbe de l'école à la maison.) Mais pourquoi pensez-vous que Paul ne passe pas par ce chemin d'habitude ? — C'est qu'il est plus long. »

» Les enfants ont l'intuition de ce plus court chemin, d'un point à un autre qu'est la droite ; il ne restera plus qu'à vérifier cette propriété par la mesure faite au moyen d'une ficelle qu'on applique successivement sur la courbe et sur la droite qu'elle dépasse. »

Il ne nous est pas possible de suivre M^{me} Artus dans sa dissertation très curieuse et suggestive sur la signification de la ligne droite et de la ligne courbe. « La compréhension de la ligne n'est pas seulement intellectuelle, elle est aussi instinctive et c'est une condition même des besoins vitaux que cette intuition qu'ont tous les êtres de la propriété des lignes.... La ligne droite est la ligne impassible par excellence. Aucune influence ne s'est exercée sur elle, aucun obstacle ne l'a détournée. Elle s'élance dans la direction qui était à son origine, imperturbablement, comme s'il n'y avait au monde nulle autre force que la sienne. Elle est une manifestation de la fermeté que rien ne fait dévier de l'inaltérable rigueur. Rapide et franche, elle vole à son but comme un trait incisif et sûr. Sa route est si certaine, si libre de tout accident, de tout imprévu, que forcément une vive impression de froideur, de dureté et de monotonie s'en dégage aussi.

Ces valeurs que manifeste une ligne sont sa vie. Il n'y a rien en elle qui nous importe davantage. Si l'enfant sait tracer une droite et ne se rend pas compte de ses significations, c'est comme s'il s'intéressait à un cadavre. Pourquoi rendre inerte et vain ce qui nous offre action et puissance ? Ne tuons rien, nous nous tuerions nous-mêmes. Notre vie s'accroît dans la mesure de ce que nous

savons demander à la vie universelle. Ne nous embarrassons pas de coupes vides et de bois morts ; mais prenons toute sève et toute force. »

L'ouvrage s'étend ensuite longuement sur la signification de la courbe (courbe d'élasticité, courbe de contenance), des lignes absolues (horizontale, verticale et oblique) des composées (brisée, spirale, sinueuse), des relatives (parallèles, convergentes, divergentes, alternantes, tangentes, sécantes). Vient enfin l'étude des figures qui part de figures types contenues dans une boîte de dessin que l'auteur a créée et livrée au commerce.

L'étude de la perspective des droites, des courbes et des objets donne lieu à quantité de remarques, de conseils, de considérations très diverses sur l'enfant, sur l'éducation et l'instruction par le jeu, le mouvement, le dessin. L'imagination, la fantaisie s'y donnent souvent libre carrière ; mais comme tout cela est vivant, varié, expressif ! Il suffirait de s'arrêter aux quelques dessins qui illustrent le livre, pour se faire une idée de la vie qui anime ces leçons. Nous oserions dire qu'il y a trop de tourbillonnement dans une classe ainsi dirigée, si nous n'avions jadis trop longtemps souffert de l'affreux marasme où nous plongeait un déplorable laisser-aller. Ici la réaction est complète : impossible de s'abandonner à la rêverie ou au sommeil ; il faut parler, marcher, sauter, chanter, gesticuler, mimer, tout en dessinant.

M^{me} Artus trouvera-t-elle beaucoup de disciples disposés à la suivre dans cette voie d'activité intense ? Espérons-le, pour le bonheur des écoliers ; car avec de tels maîtres, l'ennui est impossible. Nous lui sommes reconnaissant de nous avoir montré, avec autant d'enthousiasme et de sincérité, ce que vaut le dessin mis au service de l'éducation. Ces quelques lignes extraites de sa conclusion en sont peut-être le meilleur résumé :

« Il faut savoir lire la nature, exprimer dans son langage ce que nous pensons. Elle se révèle à nous sous bien des formes, ne nous privons pas d'un moyen puissant de la comprendre. Le dessin est un moyen d'anéantir la distance qui nous sépare des choses. Ses exigences sont telles que pour arriver jusqu'à lui nous devons tout saisir de ce qui nous entoure.... Vivre avec les choses, vivre dans les choses, l'art est fait de cela.

» C'est pour provoquer cette pénétration que j'invite l'enfant à s'identifier avec les lignes, avec les formes, avec tout ce qui sollicite son crayon ; à chanter l'intensité d'un ciel ou d'une ombre, à distinguer par des mots expressifs les différentes natures d'herbes. »

U. BRIOD.

INSTITUTEURS ET « TRAITEMENTS FIXES ».

Par décision du 15 septembre 1907, l'assemblée générale de la S. P. V. autorisait son comité à affilier notre association à la *Ligue suisse des fonctionnaires, employés et ouvriers à traitement fixe*. A ce moment-là, l'insuffisance des traitements était notoire, le souci de l'existence matérielle dominait tous les autres, l'inquiétude était générale. Est-ce à dire que le cap des difficultés soit doublé et que nous voguions vers une ère idéale ? Non, certes ; mais un très grand pas a été fait, celui que l'ancien comité s'était efforcé de préparer et que le nouveau a réalisé ; les salaires ont été augmentés sans opposition, dans une mesure qui satisfait le personnel enseignant de notre canton.

La *Ligue suisse* semble donc avoir passé quelque peu à l'arrière-plan dans les préoccupations des instituteurs vaudois. Au fond, nous ne le regrettons pas. Il n'en est pas moins vrai que la création projetée, et non encore réalisée, revêt une signification toute particulière, symbolisant pour ainsi dire l'époque étrange dans laquelle nous nous agitions.

Jusqu'à présent, les divers ordres de fonctionnaires et d'employés vivaient dans une ignorance quasi absolue les uns des autres. Les *fédéraux*, un peu imbus de l'idée que la Confédération est au-dessus de tout, ignoraient les *cantonaux* et prenaient en pitié les *communaux* ; les employés des cantons et des communes ne connaissaient guère que par les uniformes leurs collègues des administrations centralisées. Quant aux instituteurs, placés hors cadre par la nature de leurs fonctions, ils discutaient entre eux de leurs programmes ou de leurs intérêts matériels, sans jamais se mêler aux autres catégories de « traitements fixes ».

Une situation économique nouvelle a modifié tout cela. Qui donc

osera prétendre que les idées commandent aux faits?... Ces derniers mots me rappellent à l'ordre, et je reviens au fait.

Sur l'initiative de l'association bernoise des salariés à traitement fixe (*Vereinigung der Festbesoldeten des Kantons Bern*), une assemblée de toute la Suisse fut convoquée à Zurich. Dans cette séance, il fut décidé que la Ligue suisse serait une fédération des sections cantonales. Or, sauf à Berne, ces dernières n'existaient pas encore : il fallait d'abord les créer.

Un comité vaudois d'initiative, dans lequel la S. P. V. était représentée, adressa aux associations existantes un appel qui fut entendu. Nous vous ferons grâce de l'historique de ces préliminaires : il vous suffit de savoir que le *Faisceau vaudois des fonctionnaires, employés et ouvriers à traitement fixe* est aujourd'hui réalisé et agissant. Le corps enseignant est représenté par deux membres (M. Paul Martin, professeur à l'Ecole normale, et le sous-signé) au sein du comité exécutif élu le 23 décembre.

Le Faisceau vaudois comprend :

1° Les *associations professionnelles* de fonctionnaires, d'employés et d'ouvriers à traitement fixe (actuellement 35 environ);

2° Les *groupements locaux* formés de salariés appartenant à toutes les catégories prévues (des groupements se sont constitués à Montreux, à Payerne, à Vevey et à Nyon; d'autres sont en formation, à Vallorbe, à Moudon, etc.);

3° Les *membres isolés*, qui ne peuvent se rattacher ni à une association professionnelle, ni à un groupement.

Les membres de la S. P. V. sont rattachés officiellement au Faisceau par l'intermédiaire de leur association; mais ils peuvent et doivent aussi faire partie d'un *groupement*, partout où il en existe un. Les sections locales seront l'élément vivant de l'organisme cantonal. C'est par elles qu'un contact effectif peut s'établir entre les « traitements fixes » des divers ordres; sans elles, l'union resterait théorique, ou plutôt n'existerait que par l'assemblée des délégués et le comité cantonal. Ce serait trop peu. Les institutrices et les instituteurs ont d'ailleurs tout à gagner à ne pas rester dans l'isolement, splendide ou non, où leurs fonctions semblaient les confiner. Ils auront à recevoir, ils auront à donner. Les fonction-

naires et employés des postes, des chemins de fer et des douanes, comme ceux des administrations cantonales ou communales, sont renseignés sur une foule de points que nous ignorons; en retour, les enseignants des divers degrés pourront les faire bénéficier de la culture générale qu'ils sont tenus de posséder. Le Faisceau vaudois deviendra ainsi un nouvel élément de vie sociale.

Ce n'est pas tout. Quand la Ligue suisse sera organisée, des tendances diverses et assez divergentes se manifesteront dans son sein, et j'entrevois déjà le rôle que les membres du corps enseignant seront appelés à jouer. Sans doute, ils pourraient demeurer sous leurs tentes, occupés à marquer les points : cette attitude passive ne leur suffirait pas dans ces heures graves où toutes les énergies doivent se tendre. Ils voudront tous, au contraire, s'associer au mouvement, dans une pensée unanime de modération, avec l'intention bien arrêtée de maintenir la Ligue sur le terrain national.

Quand l'heure sera venue, nous préciserons. Pour le moment, le Faisceau vaudois travaille isolément. Il s'efforcera d'obtenir que l'impôt sur le produit du travail ne frappe pas la seule catégorie des traitements fixes, et que la déduction pour charges de famille soit plus équitable. Il est intervenu aussi dans la question du lait : la solution adoptée tout récemment par les Chambres fédérales donne satisfaction aux vœux que le comité du Faisceau leur a exprimés.

E^t VISINAND.

RIEN DE NOUVEAU SOUS LE SOLEIL

La théorie de l'aperception au 18^e siècle.

L'expérience fait voir qu'on oublie, au sortir du Collège, presque tout ce qu'on y a appris. Pourquoi ? C'est que les connaissances qu'on y a acquises ne sont point liées avec les notions communes ; c'est que l'on ne retient bien que ce qui a été souvent répété, et qu'il n'y a que la répétition des mêmes idées qui puisse former des traces assez fortes pour les conserver longtemps. L'expérience fait voir également qu'on n'oublie jamais ce qui est gravé pendant l'enfance dans les fibres délicates du cerveau, par des actes fréquents réitérés. Il n'y a point d'enfant qui ait oublié à jouer aux cartes.

La Chalotais, 1763.

(*Essais d'éducation nationale.*)

Réflexions sur deux abus dans les Collèges.

L'objet d'une bonne méthode doit être également de déraciner les abus, comme d'indiquer et de frayer le chemin.

Je dirai deux mots sur l'abus des cahiers de Rhétorique et de Philosophie; que l'on dicte dans les Collèges; outre que ce sont de misérables leçons que l'on fait plutôt pour exercer les Maîtres, que pour instruire les enfans; c'est la perte d'un temps considérable qu'ils emploient à écrire; il n'y en a point qui les écrive en entier, et sur mille il n'y en a pas un seul qui les ait conservés pendant deux ans, ou qui en ait fait quelque usage dans le reste de la vie. J'en appelle à l'expérience.

Autre abus sur les leçons de Mémoire : on fait apprendre par cœur à des enfans des Rudimens, des Particules, etc., des règles qu'il suffit d'entendre et de concevoir; on les ennuie, on les fatigue par la longueur de leçons désagréables; ils perdent le temps qu'ils pourroient employer utilement et agréablement à apprendre les plus beaux morceaux de Littérature Française et Latine. Tous ces morceaux joints ensemble ne feroient pas la moitié des leçons qu'on oblige les enfans d'apprendre par jour, depuis la première classe jusqu'à la Rhétorique.

On ne doit faire apprendre par cœur aux enfans que ce qu'ils doivent retenir, ce qui peut leur servir de modèle. N'y a-t-il pas assez de beaux endroits dans les Auteurs, sans les fatiguer à apprendre ce qu'ils doivent oublier?

(*Essais d'éducation nationale.*)

La Chalotais, 1763.

**Ce que disait l'abbé Fleury, en 1686, des études
qui conviennent aux femmes.**

Elles ne doivent ny ignorer la religion, ny y être trop savantes. Comme elles sont pour l'ordinaire portées à la dévotion, si elles ne sont bien instruites, elles deviennent aisément superstitieuses. Il est donc bien important qu'elles connoissent de bonne heure la religion aussi solide, aussi grande, aussi sérieuse qu'elle est. Mais si elles sont savantes, il est à craindre qu'elles ne veuillent dogmatiser et qu'elles ne donnent dans les nouvelles opinions, s'il s'en trouve de leur temps. Il faut donc se contenter de leur apprendre les dogmes communs sans entrer dans la théologie, et travailler sur tout à la morale; leur inspirant les vertus qui leur conviennent le plus, comme la douceur, la modestie, la soumission, l'amour de la retraite, l'humilité; et celles dont leur tempérament les éloigne le plus, comme la force, la fermeté, la patience. Pour l'esprit, il faut les exercer de bonne heure à penser de suite et à raisonner solidement sur les sujets ordinaires qui peuvent être à leur usage; leur aprenant le plus essentiel de la logique, sans les charger de grands mots qui puissent donner matière à la vanité. Pour le corps, il n'y a guère d'exercices qui leur conviennent, que de marcher, mais tous les préceptes de santé que j'ay marquées leur conviennent, et ce sont elles qui en ont le plus besoin, puis qu'elles sont les plus sujettes à se flatter en cette matière et à se faire honneur de leurs maladies et de leurs faiblesses. La santé et la vigueur des femmes est importante à tout le monde, puisqu'elles sont les mères des garçons aussi bien que des filles. Il est bon aussi qu'elles sachent les remèdes les plus faciles des maux ordinaires, car elles sont fort propres à les préparer dans les maisons et à prendre soin des malades. La grammaire ne consistera, pour elles, qu'à lire et écrire, et composer correctement en françois une lettre, un mémoire, ou quelque autre pièce à leur usage. L'arithmétique pratique leur suffit, mais elle ne leur est pas moins nécessaire qu'aux hommes; et elles ont encore plus besoin de l'éco-

nomique, puis qu'elles sont destinées à s'y appliquer davantage, au moins à entrer plus dans le détail. Aussi a-t-on assés de soin de les instruire du ménage, mais il seroit à souhaiter qu'il y entrât un peu plus de raison et de réflexion pour remédier à deux maux très-communs, la petitesse d'esprit et l'avarice, dans les femmes ménagères; et d'un autre côté la fainéantise et le dédain dans celles qui prétendent au bel esprit. Il serviroit beaucoup de leur faire comprendre de bonne heure que la plus digne occupation d'une femme est le soin de tout le dedans d'une maison, pourvu qu'elle ne fasse pas trop de cas de ce qui ne va qu'à l'intérêt, et qu'elle sache mettre chaque chose en son rang.

Quoy que les affaires du dehors regardent principalement les hommes, il est impossible que les femmes n'y aient souvent part, et quelques fois elles s'en trouvent entièrement chargées, comme quand elles sont veuves. Il est donc nécessaire de leur apprendre la jurisprudence, telle que je l'ay marquée pour tout le monde, c'est-à-dire qu'elles entendent les termes communs des affaires et qu'elles sachent les grandes maximes, en un mot qu'elles soient capables de prendre conseil. Et cette instruction est d'autant plus nécessaire en France que les femmes ne sont point en tutelle et peuvent avoir de grands biens dont elles sont les maîtresses absolues. Elles se peuvent passer de tout le reste des études, du latin et des autres langues, de l'histoire, des mathématiques, de la poésie et de toutes les autres curiosités. Elles ne sont point destinées aux emplois qui rendent ces études nécessaires ou utiles, et plusieurs en tireroient de la vanité. Il vaudroit mieux toutefois qu'elles y employassent les heures de leur loisir qu'à lire des romans, à jouer, ou parler de leurs jupes et de leurs rubans.

(Tiré du *Traité du Choix et de la Méthode des Etudes.*)

PENSÉES

Le but essentiel d'une éducation véritable ne consiste pas seulement à enseigner à faire le bien, mais à faire que l'on trouve sa joie à accomplir le bien. Il ne consiste pas seulement à rendre actif, mais à faire que l'on trouve son bonheur dans le travail. Il ne consiste pas seulement à rendre pur, mais à faire aimer la pureté. Une éducation véritable ne cherche pas seulement à faire des justes, mais à former des consciences qui aient faim et soif de justice. RUSKIN

Le genre humain aurait eu honte de la guerre s'il n'était parvenu à s'illusionner lui-même sur l'agrément factice de ce sport homicide. Les hommes ont paré la guerre de mille façons : ils ont essayé de tout, afin de la rendre, sinon attrayante, du moins présentable ; et, jadis, à force de panaches et d'oriflammes, de trompettes et de broderies, de cavalcades et de tambours, elle semblait presque belle. Aujourd'hui, plus de maquillage : dépouillée de tout cet appareil, elle apparaît si bien dans sa répugnante laideur que c'est pour la tuer que le monde civilisé lutte contre ses derniers champions. ***

FAITS ET OPINIONS.

Les « primaires » et leurs travers.— Dans l'une des spirituelles chroniques des Chambres fédérales qu'il adresse à la *Gazette de Lausanne*, le correspondant de Berne de ce journal qui signe P. G. présentait récemment le conseiller national Paul Graber en ces termes :

« Si M. Graber tenait quelque chose en main, ce serait, comme le maître » d'école de La Fontaine, une grammaire. Le député socialiste, par déformation » professionnelle sans doute, régent et morigène avec toute l'acrimonie qu'un » primaire peut apporter dans une discussion. *Ne sutor ultra crepidam* est le » thème de la plupart des leçons qu'il adresse à ses collègues bourgeois. M. Graber a, du moins, le mérite de pratiquer la doctrine qu'il enseigne : il ne sort » jamais de sa chaussure. »

L'esprit souffle où il veut. En cherchant quelque peu, M. P. G. trouverait sans doute dans l'Assemblée fédérale des représentants du peuple dont la déformation professionnelle n'a rien à envier à celle qu'il attribue à M. Graber, des juristes et des colonels qui s'entendent à merveille à régenter leurs concitoyens, et peut-être aussi quelques universitaires dont le langage, pour s'orner parfois de citations latines, n'en trahit pas moins une mentalité plutôt « primaire ». On est toujours le primaire de quelqu'un.

Si M. P. G. ne partageait pas les préjugés de certains universitaires vaudois contre les instituteurs, il saurait que la disposition à « régenter » n'est pas le fait des seuls membres du corps enseignant primaire. Ceux d'entre ces membres qui, dans le canton de Vaud, ont vécu le régime scolaire d'il y a une douzaine d'années en savent quelque chose ; et le régime des pleins pouvoirs n'a-t-il pas révélé, chez certains de nos hauts magistrats, une propension étonnante à « régenter » le pays. Il en est du moins qui manient la férule des ordonnances avec un plaisir évident.

Sans aller jusque dans la monarchique Suède, dont le gouvernement compte aujourd'hui trois instituteurs, nous rappellerons que le canton de Neuchâtel n'a jamais fait preuve, à l'égard des éducateurs du peuple, de l'ostracisme dans lequel d'autres cantons se complaisent à leur endroit. En levant les yeux au-dessus de la tribune où parlait M. Graber, M. P. G. aurait vu, occupant le fauteuil présidentiel, un ancien instituteur de Cernier, M. Henri Calame, Conseiller d'Etat de Neuchâtel et président du Conseil national. Au nombre de ses confrères neuchâtelois, nous citerons M. Matthias, député, et rédacteur du *National Suisse*, ancien instituteur à la Chaux-de-Fonds, et M. Ch. Wuithier, député, et rédacteur du *Neuchâtelois*, ancien instituteur à Cernier. Le chancelier actuel de l'Etat de Neuchâtel, M. Ch. Perrin, sort des rangs du corps enseignant primaire ; et l'on se souvient d'un certain instituteur neuchâtelois qui s'appelait Numa Droz. Peut-être M. P. G. nous objectera-t-il que toutes ces personnalités ont d'abord quitté l'enseignement pour le journalisme. En effet ! Qui sait, peut-être y a-t-il entre ces deux professions une parenté insoupçonnée ?

En résumé, si M. P. G. tient à noter les diverses déformations professionnelles dans les pittoresques portraits qu'il nous trace des députés aux Chambres, il ne manquera pas de matière pour ses chroniques satiriques. Mais soyez juste,

cher confrère (si j'ose dire !), et n'oubliez pas la déformation journalistique ! Car il y a deux ans que M. Graber n'enseigne plus et qu'il rédige *La Sentinelle* !

E. B.

Public et instituteurs. — Dans un article, paru dans le numéro 17 de l'*Educateur*, sous le titre « Public et instituteurs », M. E. D. préconise la formation de Conseils d'école et d'éducation, sur le modèle de ce qui se fait aux Etats-Unis et au Canada.

Maitres et parents collaborent à l'organisation des fêtes scolaires, courses, soirées, promotions, etc. Beau programme ! bonne idée ! Mais... cette importation exotique s'acclimaterait-elle facilement dans nos campagnes ? Assurément, le frais accueil qui lui est réservé déterminera un coup de froid mortel. Vous comprenez : dans un conseil de ce genre, il se trouve toujours un ou deux meneurs. Il en faut, mais les moutons s'en lassent et désertent. L'instituteur en est pour ses frais.

Il vaut mieux, ce me semble, qu'il sorte de sa classe, plutôt que d'y laisser entrer les profanes à grands flots, pour satisfaire leur curiosité d'un instant. Sortir de sa classe pour entrer dans d'autres sociétés : chant, gymnastique, sport, etc. ; sortir, pour prendre contact avec des hommes de conditions différentes ; sortir, pour fréquenter les assemblées... même politiques. Ne pas se complaire dans une douce indifférence. Sortir, c'est une façon de ne pas se laisser ignorer systématiquement et de faire les « quelques avances » dont parle M. E. D.

Loos.

ÉDUCATION AMÉRICAINE

Le soleil brillait gaiement sur les longues et larges avenues de Chicago, éclairant les demeures fastueuses, les grands arbres en bordure, le mouvement incessant des tramcars, la foule affairée où chacun courait à son but sans s'inquiéter du voisin. Il était deux heures après midi quand la famille Bertoux se dirigea vers l'établissement dont le consul de France leur avait fait un si grand éloge, l'école « Edwin-Angelina Luttrell ».

C'était un majestueux bâtiment, élevé sur trois étages au centre d'un parc admirable et dont il suffisait d'approcher pour reconnaître qu'on s'était proposé d'y accumuler tous les raffinements de l'hygiène scolaire la mieux entendue. Ces raffinements arrivaient même jusqu'au luxe, et les grilles dorées, les colonnes de marbre du portique semblaient plus appropriées à un palais qu'à une école.

On entrait de plain-pied dans un vaste hall, et tout d'abord la famille Bertoux crut avoir pénétré par erreur non dans une école, mais dans un magasin général. De tous côtés, en effet, se dressaient des comptoirs d'acajou, des guichets aux cuivres étincelants, des étagères chargées de marchandises variées. Et dans ce cadre, s'agitait une foule de vendeurs et d'acheteurs, de commis affairés, de comptables au crayon rapide. On ouvrait des ballots, on inventoriait des rayons, on notait des prix, on échangeait des monnaies de tous pays. Derrière les glaces d'une cage vitrée, des écritures impeccables s'alignaient sur cinq ou six grands-tivres. Ailleurs on faisait l'escompte et les opérations de banque. Plus loin, une

sorte de petite Bourse mettait son brouhaha caractéristique de cours échangés, d'ordres donnés et reçus.

Mais les acteurs de ce drame commercial et financier aux aspects si divers étaient tous jeunes, quelques-uns avaient à peine douze ans et M. Bertoux eut bientôt constaté que les monnaies échangées étaient des jetons de nickel et de cuivre, les billets de banque des chiffons sans valeur, les marchandises mêmes de simples paquets de coton et de papier étiquetés *sucré* ou *café*. Dans toutes ces opérations commerciales, il n'y avait de sérieux que les écritures, surveillées et rectifiées par des maîtres de comptabilité.

Tous les élèves paraissaient s'amuser fort de ce jeu, dont M. Bertoux aperçut aussitôt l'importance pédagogique.

« Voilà, dit-il, une des meilleures idées que j'aie jamais vu appliquer. Cette halle est destinée à enseigner le commerce aux enfants, et doit certainement réaliser son objet, car ils aiment presque tous « jouer à la marchande. » Voyez comme ils se livrent avec entrain à leurs opérations fictives. Notre présence ne les gêne pas du tout, et ils ne la remarquent même point. Cet exercice leur servira toujours, même s'ils ne se destinent pas au commerce ou à la banque. Il est clair que le grand-livre gardera sa signification pour eux, après y avoir inscrit eux-mêmes des profits et pertes; la lettre de change ne sera plus un mystère pour leur entendement, et la règle de trois deviendra une opération presque machinale de leur esprit. Quelle excellente préparation à la vie courante, sans parler de la vie commerciale! Un jeune homme que la vocation ou les circonstances amènent à entrer dans une maison de négoce ou de banque perd la plupart du temps deux ou trois ans à se familiariser avec ces choses élémentaires; ici il les apprend en s'amusant... »

Tout en causant ainsi, M. Bertoux s'arrêtait avec intérêt devant des affiches télégraphiques indiquant le cours des principales marchandises sur les divers marchés, il écoutait un instant les jeunes courtiers qui échangeaient des ordres et poursuivaient parfois des coups de Bourse d'une hardiesse d'autant plus grande qu'ils étaient sans danger pour leur fortune présente ou à venir.

De tous côtés les vendeurs, remarquant enfin la présence des visiteurs, venaient en souriant leur faire des offres de service. Mme Bertoux avisant une gentille fillette de douze ou treize ans qui lui présentait des crayons et porte-plume, parfaitement authentiques ceux-là, se fit un plaisir d'en acheter quelques-uns en bonne monnaie sonnante, en priant l'enfant de lui montrer le chemin du cabinet directorial.

Ce cabinet était, selon l'usage anglo-saxon, situé au fond de la grande cour d'honneur, décorée d'un parterre de fleurs. C'était, comme toutes les autres pièces de l'école Luttrell, une haute et belle salle de vastes dimensions. Des bibliothèques montaient de tous côtés presque au plafond. Par les fenêtres brusquement ouvertes, la vue s'étendait sur de vertes pelouses jusqu'au miroir étincelant du lac Michigan.

Le docteur Morton, averti par un mot du consul de France, attendait les visiteurs. C'était un homme de haute taille et de forte corpulence, de physionomie plutôt anglaise que yankee. Un nez aquilin et autoritaire marquait le caractère dominateur de sa face entièrement rasée. Son oeil clair et froid avait un regard

si perçant que Jean-Charles et Marguerite en furent comme glacés quand ce regard s'arrêta sur eux.

« Le proviseur n'a pas l'air commode ! » pensa Jean-Charles.

« Quelle chose terrible ce doit être de se voir réprimander par lui ! » se disait en même temps Marguerite.

Mais soudain le visage du *head-master*, qui s'était levé en entendant annoncer la famille Bertoux, s'éclaira d'un sourire. Ce fut une transformation : au lieu du juge austère qu'ils redoutaient déjà, les deux enfants ne virent plus qu'un gentleman aux manières pleines de courtoisie et d'affabilité.

« Accepter votre fils comme élève ? dit le docteur Morton, cela va de soi, sur la présentation de M. Saint-Elme. Nous serons très heureux de le compter sur les listes de Luttrell-School, et je ne doute pas que sa présence soit aussi avantageuse à ses camarades qu'à lui-même, ne fût-ce que par l'échange des impressions. Il a probablement pratiqué jusqu'à ce jour un système d'éducation bien différent du nôtre ?

— Si différent, monsieur le docteur, répondit M. Bertoux, que c'est un peu comme s'il débarquait d'une autre planète. Jean-Charles a suivi comme externe les cours d'un lycée de Paris jusqu'à la classe de troisième inclusivement. Il sait un peu de latin, de grec et d'histoire, mais n'a pas une notion pratique dans la tête. J'ai déjà pu voir qu'il trouvera ici ce qui lui manque.

— Et mademoiselle votre fille, ne nous la confierez-vous pas aussi ?

— Elle n'a jamais quitté l'aile de sa maman, qui la conduisait elle-même aux cours secondaires chaque après-midi et lui faisait faire ses devoirs. C'est vous dire que je ne la verrais pas sans inquiétude entrer dans une école aussi nombreuse.

— Mlle Bertoux n'y trouverait que des respects. Nos garçons sont habitués à la société des jeunes filles, et celles-ci gagnent comme ceux-là à ce voisinage quotidien. Mais je comprends fort bien que vous hésitiez à l'élever selon notre mode, et je n'insiste pas. Vous me permettrez pourtant de la convier, et de vous convier avec Mme Bertoux, à venir chez nous aussi souvent qu'il vous plaira, faire connaissance intime avec nos mœurs et coutumes... Quant à notre nouvel élève, je suis persuadé qu'il se trouvera à merveille de son régime américain. Dès que je lui aurai fait passer un petit examen préliminaire, on le placera dans la classe qui convient à son degré d'instruction... Qu'y a-t-il donc, mon enfant ? ajouta le docteur Morton en regardant Marguerite, qui avait ouvert la bouche comme pour parler, puis s'était tue.

— Oh ! monsieur... j'aurais tant aimé suivre les mêmes cours que mon frère !...

— Ce serait chose naturelle, si vous êtes au même point. Vous paraissiez être à peu près du même âge ?

— Quatorze mois de différence.

— Nous vous aurions placés tous deux dans la classe moyenne ; car peut-être savez-vous que nous en comptons quatre seulement, réparties, il est vrai, en divisions distinctes : la classe des *minimes*, l'*élémentaire*, la *moyenne* et la *supérieure*. Mais il ne faut pas songer à cela, puisque vos parents jugent avec raison que, destinée à vivre en France, vous devez recevoir une éducation de tout point conforme aux habitudes de votre pays... Ils trouveront ici des maîtres qui vous

l'apporteront à domicile, et vous pourrez ainsi partager jusqu'à un certain point les études de votre frère. Quant à moi, j'observerai avec un vif intérêt l'effet de nos méthodes sur des élèves entièrement neufs à leur influence. »

De fait, une flamme d'ardeur professionnelle s'allumait dans les yeux du *head-master* comme il prononçait ces paroles.

— Je suis déjà convaincu que mes enfants s'en trouveront à merveille, s'il faut en juger par l'aspect que présentait tout à l'heure votre classe de commerce et de banque, dit M. Bertoux. C'était, ma foi, à donner envie de se mêler à ces opérations. Puis-je demander si ce marché fictif se tenait à l'occasion de quelque circonstance particulière, ou s'il constitue un exercice usuel ?

— Absolument usuel et fréquent, surtout en hiver ou quand le temps est pluvieux. Nous entendons rompre nos élèves à la pratique des affaires avant qu'ils ne quittent l'école, ce que beaucoup d'entre eux font à quatorze ou quinze ans. Une heure par jour est donc réservée en toute saison à la théorie des opérations commerciales, et des marchés aussi fréquents que possible fournissent aux enfants l'occasion d'appliquer les notions acquises, — chose qui ne va pas de soi autant qu'on pourrait le croire.

— A qui le dites-vous ! s'écria le négociant. Combien de fois dans ma vie n'ai-je pas déploré le manque d'instruction pratique, — je pourrais dire la stupidité barbare, — de jeunes gens que je prenais à l'essai pour obliger leurs familles, et qui ne savaient pas même l'A B C du métier de marchand.

— Ce ne sera jamais le cas d'un élève de Luttrell, répliqua le docteur. Nos minimas de huit et neuf ans pourraient, pour la plupart, faire demain d'excellents employés de commerce.

— Et cela les amuse, j'en suis sûr !

— Oui. Tout les amuse, quand on sait leur rendre tout attrayant et facile. Nos enfants se trouvent en général parfaitement heureux avec nous, et je puis affirmer que le genre « cancre » est ici une espèce disparue. Les exercices sont trop variés pour que chacun ne découvre pas son aptitude propre. Or, le secret du bonheur a toujours été et sera toujours de bien accomplir une tâche judicieusement choisie. Au surplus, nous ne tolérons à Luttrell aucune paresse et aucun mauvais vouloir. Nul n'est tenu d'y rester. L'élève qui ne s'y plaît pas ou se montre réfractaire aux règles de la maison n'a qu'à la quitter. Nous en prévenons les parents dès le début et, après un ou deux mois d'essai, nous nous séparons des enfants qui ne paraissent pas pouvoir nous convenir. Mais je dois dire que le cas est rare, et ne s'est pas présenté trois fois en onze ans.

— Tout cela me semble admirablement établi, remarqua M. Bertoux. La devise de votre école pourrait être ce précepte de notre vieux Montaigne : *Il faut ensucrier les viandes salubres à l'enfant et enfieller celles qui lui sont nuisibles.*

— Ou encore, dit en souriant le docteur Morton, cette réponse d'Agelisaüs sur ce que, à son avis, les enfants ont à étudier : *Ce qu'ils devront faire étant hommes.* C'est bien véritablement là le but final de notre système d'éducation et que, je crois, nous ne sommes pas sans atteindre. Beaucoup de nos meilleurs citoyens, des hommes honorés pour le bien qu'ils savent faire, ont été formés dans cette école depuis vingt-quatre ans. Et quand je parle des hommes, ajouta le *head-master* en se tournant vers les visiteuses, je n'oublie pas votre sexe,

croyez-le bien. Nous avons parmi nos anciennes élèves, plusieurs femmes remarquables à tous égards, épouses et mères irréprochables dont beaucoup ont poursuivi ou poursuivent dans les universités les études classiques et scientifiques commencées ici. »

(Extrait de L'oncle de Chicago,
roman de ANDRÉ LAURIE.)

BIBLIOGRAPHIE

Comment s'alimenter au mieux, malgré les restrictions actuelles ou futures (cartes de graisse, pain, lait, fromage, etc., etc.) ? par le D^r F. PORCHET. — *Guide pratique* de 80 pages, fr. 1; — 10 ex., fr. 9,50; 100 ex., fr. 90. — Editeur : Imprimerie Vaudoise, Lausanne.

Le problème de l'alimentation familiale devient toujours plus difficile à résoudre pour chacun; il le sera vraisemblablement plus encore dans l'avenir. L'auteur a entrepris la tâche ardue, mais combien utile, de renseigner le public sur la façon la plus économique de s'alimenter au mieux actuellement et sur les précautions à prendre dès aujourd'hui en vue de l'hiver prochain.

Il le fait en donnant de brèves directions scientifiques sur l'alimentation, d'abondants renseignements pratiques sur les denrées alimentaires, en indiquant les plus avantageuses suivant les prix atteints par elles, et sur la façon la plus économique de les utiliser au mieux.

Des types de menus hebdomadaires exactement calculés et des recettes culinaires adaptées aux restrictions actuelles, en particulier à la carte de graisse, montrent comment ces directions s'appliquent pratiquement. Quelques renseignements sur les petites cultures à plus fort rendement alimentaire terminent cette publication d'intérêt général.

Droit au but. Les conditions essentielles pour une paix durable, par R. Paijkull-Sturzenbecker. Traduction de Ed. Martin. Edition Atar, Genève.

C'est avant tout contre le régime de la paix armée qu'est dirigé cet écrit du Suédois Paijkull-Sturzenberger, traduit par M. Ed. Martin, instituteur à Genève, et publié en une élégante plaquette par la maison Atar.

« M. Paijkull-Sturzenberger, nous dit le traducteur dans sa préface, a parcouru les pays dont il parle, y a vécu, a étudié l'histoire et les mœurs de leurs habitants et de leurs diplomates. A diverses reprises, il a eu l'occasion d'y rencontrer les personnages les plus en vue et l'opinion qu'il nous donne de ces diverses nationalités est celle d'un homme qui a vu, entendu et surtout retenu.

» Ce qu'il veut nous montrer dans cette étude qui, d'ailleurs, n'est qu'une manière d'introduction à un ouvrage plus important, ce sont les causes du conflit actuel, les buts respectifs des diverses nations belligérantes, et à quelles conditions ces peuples feraient la paix actuellement. »

OUVRAGES REÇUS.

Le témoignage d'un citoyen. — Etudes de politique suisse, par Albert Bonnard. Attinger frères, éditeurs, Neuchâtel. Prix, fr. 4.

La Confédération des nations, par Carl Zimmermann, J.-J. Dubois, H. Wenger, Paul Tissot. Contribution à la constitution d'une démocratie mondiale. Prix, fr. 1,50. Edition « Sonor », Genève.

La Guerre mondiale et les Suisses, par S. Zurlinden. 132 pages in-8°. Prix, fr., 3. Orell Füssli, Zurich.

Antimilitarisme et défense nationale, par Henri Naef. Série des « Opinions suisses ». Prix, fr. 1. Edition « Sonor », Genève.

L'Image, — périodique illustré, publié par la Société d'édition « Sadag » à Genève, — a commencé récemment la publication en fac-similé de 32 affiches, ordres ou proclamations, concernant le début de l'invasion allemande en Belgique. Ces fac-similé, d'une authenticité absolue, ont été collectionnés par un professeur de l'Université de Bruxelles, M. Massart. Ajoutons que chaque numéro de *L'Image* offre une série d'illustrations d'actualité d'une exécution remarquable. En vente dans tous les kiosques, 20 cent. le numéro.

Ratschläge für Schweizermädchen, von Gertrud Krebs, Haushaltungslehrerin in Solothurn, empfohlen vom Schweizerischen gemeinnützigen Frauenverein, vom Internationalen Verein der Freundinnen junger Mädchen, schweizerischer Zweig, und von der Kommission für Lehrlingwesen des Schweizer. Gewerbeverbandes. Bächli et Cie, Berne. 1 ex. fr. 1,10; 10 ex. fr. 10.

L'Ido sans maître. — Cours pratique de la langue mondiale (néo-latin), par le Dr Schrag, inspecteur des écoles secondaires du canton de Berne. Avec une lettre-préface du général G. Leman. Prix, fr. 1. Lusslingen (Soleure), Ido-Editorio, et Martigny-Ville, Valezian Ido-Societo.

La Theoria della Educazione di Giovanni Vidari, della R. Università di Torino. Ulrico Hoepli, editore-libraio, Milano. Prix, 7,50 lire.

Exercices sur la conjugaison des verbes français, par A. Billeter, licencié es-lettres. Attinger frères, Neuchâtel. Prix, fr. 1,40.

Avis au corps enseignant primaire du canton de Vaud.

Les conférences officielles de districts auront lieu dans la dernière semaine de mai, avec l'ordre du jour suivant :

- 1° Communications de l'inspecteur d'arrondissement.
- 2° Enseignement de la géographie locale.
- 3° Les examens annuels.

L'Educateur publiera le 25 mai les réponses provoquées par son enquête sur la « question des examens ».



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE**



Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — **BIJOUX FIX** —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

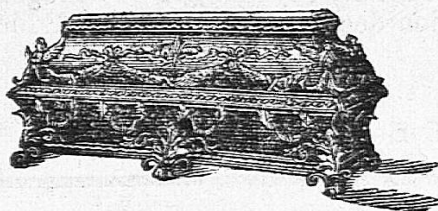
RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**



Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales



Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.

PHOTOGRAPHIE LAUSANNE
14 Rue Haldimand
ASCENSEUR CH^{LES} MESSAZ TÉLÉPHONE

✿

PORTRAITS DE TOUS FORMATS
SPÉCIALITÉ DE POSES D'ENFANTS
DE GROUPES DE FAMILLES ET DE SOCIÉTÉS
— Reproduction d'anciennes photographies.

AGRANDISSEMENTS **MINIATURE, etc.**

Ouvert tous les jours et les dimanches.

Maison de confiance fondée en 1890. Médaille d'argent Berne 1914

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires.

Entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1917.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE
subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

L'Ecole des Sciences de l'Education.

(INSTITUT J.-J. ROUSSEAU)

prépare: des Directrices de Jardins d'enfants (Maisons des petits), des Agents de la protection de l'enfance, des Assistants de laboratoires pédagogiques, des Directeurs d'écoles, etc.

Principaux enseignements: Psychologie de l'enfant, Psychologie et Pédagogie des anormaux, Pédagogie expérimentale, Education des petits, Didactique, Education morale, etc.

Le semestre d'été s'ouvrira le 10 avril.

Demander le programme au Directeur, Taconnerie 5, GENÈVE.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

MAIER & CHAPUIS

Rue et Place
du Pont

LAUSANNE

MAISON
SPÉCIALE

de

VETEMENTS

pour Messieurs et Enfants.

UNIFORMES
Officiers

Toute la
CHEMISERIE

10 0 | au comptant
0 | aux instituteurs
de la S. P. V.



Ustensiles
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

EDITION FÆTISCH FRÈRES (S. A.)

Lausanne ~ Vevey ~ Neuchâtel

La maison FÆTISCH FRÈRES (S. A.) a l'avantage d'informer son honorable clientèle, ainsi que MM. les Directeurs des sociétés chorales, musicales, dramatiques, etc., qu'elle est désormais seule propriétaire des deux fonds d'édition très avantageusement connus, celui de l'UNION ARTISTIQUE et celui de la maison I. BOVARD, l'un et l'autre à Genève.

Ces fonds comprennent, outre les œuvres des principaux compositeurs romands : BISCHOFF, DENÉREAZ, GRANDJEAN, MAYR, NORTH, PILET, PLUMHOF, etc., etc., toutes celles de Ch. ROMIEUX, et une très riche collection de

CHŒURS

MORCEAUX POUR FANFARE

ET POUR HARMONIE

PIÈCES DE THÉÂTRE

SAYNÈTES

MONOLOGUES

etc., etc., etc.

*dont le **catalogue** détaillé, actuellement en préparation, sera prochainement distribué.*

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LIV^{re} ANNÉE — N° 20.

LAUSANNE. — 18 mai 1918.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REQUIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique:

JULIEN MAGNIN

Avenue d'Echallens, 30.

Gérant: Abonnements et Annonces

JULES CORDEY

Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable,

Compte de chèques postaux N° II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: A. Roulier, instituteur, La Rippe.

JURA BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50

PRIX DES ANNONCES: 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces:

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Editions ATAR — GENÈVE

**Livres en usage dans les Universités, Collèges,
Ecoles secondaires, primaires et privées
de la Suisse romande.**

ARZANI, prof.	Grammaire italienne	Fr. 3.—
» »	Anthologie italienne	» 3.—
CHOISY, L., pasteur.	Manuel d'instruction religieuse, 4 ^{me} édition.	» 0.75
CLIFT, J.-A.	Manuel du petit solfégien.	» 0.95
CORBAZ, André.	Exercices et problèmes d'arithmétique, 1 ^{re} série, Livre de l'élève	» 0.80
	» » » » Livre du maître	» 1.40
	» » » 2 ^{me} série Livre de l'élève	» 1.20
	» » » » Livre du maître	» 1.80
	» » » 3 ^{me} série, Livre de l'élève	» 1.40
	» » » » Livre du maître	» 2.20
	Calcul mental	» 2.20
	Manuel de géométrie	» 1.70
DÉMOLIS, prof.	Physique expérimentale	» 4.50
DENIS, Jules.	Manuel d'enseignement antialcoolique (77 fig. et 8 pl. litho.)	» 2.—
DUCHOSAL, M.	Notions élémentaires d'instruction civique, édit. complète	» 0.60
» » » » » »	réduite	» 0.45
EBERHARDT, A., prof.	Guide du violoniste	» 1.—
ELZINGRE, H., prof.	Manuel d'instruction civique (2 ^{me} partie: Autorités fédérales)	» 2.—
ESTIENNE, H.	Pour les tout petits, poésies illustrées	» 2.—
CAVARD, A.	Livre de lecture, degré moyen	» 1.50
GOÛÉ (Mme) et GOÛÉ, E.	Comment faire observer nos élèves?	» 2.25
GROSGURIN, prof.	Cours de géométrie	» 3.25
JUGE, M. prof.	Notions de sciences physiques	» 2.50
	Leçons de physique, 1 ^{er} livre: Pesanteur et chaleur	» 2.—
	» » 2 ^{me} livre: Optique	» 2.50
	Leçons d'histoire naturelle.	» 2.25
	Leçons de chimie.	» 2.50
	Petite flore analytique (à l'usage des écoles de la Suisse romande).	» 2.75
LESCAZE, A., prof.	Premières leçons intuitives	» 1.80
	Manuel pratique de langue allemande, 1 ^{re} partie	» 1.50
	» » 2 ^{me} partie	» 3.—
	» » 1 ^{re} partie, professionnelle	» 2.25
	» » 2 ^{me} partie, professionnelle	» 2.75
	Lehr- und Lesebuch für den Unterricht in der deutschen Sprache	
	1 ^{re} partie.	» 1.40
	2 ^{me} partie.	» 1.50
	3 ^{me} partie.	» 1.50
MAISCH, A.	Les fables de la Fontaine (édition annotée).	» 1.50
MARTI, A.	Livre de lecture, degré inférieur	» 2.50
MARTI et MERCIER.	Livre de lecture, degré supérieur	» 3.—
PITTARD, Eng., prof.	Premiers éléments d'histoire naturelle	» 2.75
PLUD'HUN, W.	Comment prononcer le français?	» 0.50
»	Parlons français.	» 1.—
POTT, L.	Geschichte der deutschen Literatur	» 4.—
SCHUTZ, A.	Leçons et récits d'histoire suisse	» 2.—
THOMAS, A., pasteur.	Histoire sainte	» 0.65

Majoration de 20 % sur les prix ci-dessus, suivant décision de la Société des Libraires-Editeurs de la Suisse.

VAUD INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours

INSTITUTRICE : Yverdon, fr. 2100 à 2500 pour toutes choses, suivant années de service dans le canton : 17 mai.

NOTA : Cette place a été inscrite, par erreur, dans l'*Educateur* du 11 mai sous la rubrique **INSTITUTEUR**.

Enseignement secondaire.

Ecoles publiques d'Orbe. — Le poste de **directeur des Ecoles** publiques d'Orbe est au concours.

Obligations : Le directeur doit tout son temps à ses fonctions et pourra être appelé à donner jusqu'à 10 heures de leçons au Collège-Ecole supérieure.

Avantages : 4500 fr. par an sous réserve de ratification par le Conseil communal d'Orbe. Augmentations cantonales pour années de service (v. Loi du 25 février 1908 sur l'instruction publique secondaire, art. 99).

Entrée en fonctions immédiate.

Adresser les inscriptions, avec **curriculum vitae** au Département de l'instruction publique, service de l'enseignement secondaire, jusqu'au 29 mai, à 6 heures du soir.

Dans sa séance du 3 mai 1918, le Conseil d'Etat a nommé :

Mlle Mauricette BUJARD, en qualité d'aide-secrétaire à l'Université, à titre provisoire et pour une année ;

Dans sa séance du 8 mai 1918, il a confirmé à titre définitif Mlle Louise PIGUET, en qualité de maîtresse secondaire au collège d'Avenches.

On cherche à placer en pension

un jeune homme de 16 ans chez un instituteur énergique.

Adresser offres et conditions sous lettres B.-M. à la Gérance de l'EDUCATEUR.

Mise au concours

Ensuite de démission de la titulaire actuelle, le poste d'une directrice de l'Asile des instituteurs Melchenbühl de la fondation Berset-Müller est mise au concours. On demande : bonne culture générale, connaissance de l'allemand et du français, expérience de la tenue d'un grand ménage. Traitement initial fr. 2000, plus entretien.

Les offres accompagnées de certificats de capacités et d'indications concernant les états de service antérieurs doivent être adressées au président de la Commission M. Schenk, Conseiller communal à Berne.

Berne, le 9 mai 1918.

Librairie PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

Vient de paraître :

COURS DE MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES

par H. ROORDA VAN EYSINGA

ARITHMÉTIQUE

II

PROBLÈMES

Un vol. in-16, cartonné Fr. 1.80¹

Le Recueil de Problèmes d'Arithmétique de M. H. Roorda van Eysinga qui vient de paraître se distingue des ouvrages similaires par l'extrême variété des problèmes qu'il contient. Si le nombre de ceux-ci n'est pas supérieur à 874, c'est que l'auteur n'a pas jugé utile de rendre son ouvrage plus volumineux en augmentant le nombre de ces questions que l'écolier résout, en quelque sorte, sans réfléchir et qui lui donnent simplement l'occasion d'effectuer une addition ou une multiplication de nombres entiers, par exemple. S'il s'agissait uniquement d'acquérir la sûreté et la rapidité dans les opérations ordinaires de l'arithmétique, on pourrait se passer des Recueils de Problèmes. Celui que vient de composer M. Roorda obligera souvent l'élève à lire **très attentivement** l'énoncé de la question qu'il se propose de résoudre. C'est ce qui fait son originalité et sa valeur. Cet ouvrage contient, en particulier, un grand nombre de problèmes (concernant des terrains carrés ou rectangulaires, des boîtes, etc.) qu'on ne comprendra clairement qu'en effectuant de petits croquis.

¹ Dans le prix ci-dessus est comprise la majoration de 20 % décidée par la Société suisse des Libraires.